

Compte-rendu de la réunion Le Bâtiment, un avenir pour le Cambrésis ?

(Support de Dialogue Prospectif)

Atelier Prospectif Participatif – Groupe de Travail Marchés

Le jeudi 05 mars 2020 9h30 à 12h – Espace Cambrésis, CAMBRAI

Personnes présentes :

- Valérie DELAY, directrice, CAMBRESIS EMPLOI (CE)
- Denis DEMBSKI, facilitateur clause d'insertion, CAMBRESIS EMPLOI (CE)
- Virginie FORMENTEL-DIEU, CERC HAUTS DE France
- Bruno FRIMAT, Direction Régionale ADEME
- Thomas GAUDIN, économiste, ADEME Nationale
- Henri LE MAROIS, consultant, ALLIANCE VILLES EMPLOI (AVE)
- Nicolas LEBRUN, chargé de projet bâtiment, CAMBRESIS EMPLOI (CE)
- Marie MOTELLIER, chargée d'études, CERC HAUTS DE France
- Virginie DELSARTE, ADC Couverture
- Nicolas DEFROIDMONT, chargé technique du patrimoine, PROMOCIL
- Hélène PLOUCHART, stagiaire, ADC Couverture
- Camille EGAL, Cheffe de pôle urbanisme, environnement et gestion de l'espace, CCPS
- Floriane MAJCHRZAK, responsable d'agence de Cambrai, CLESENCE
- Amandine RAUX, conseillère énergie, Espace Info Energie (ADIL)
- Aurélien DALLO, chargé de mission habitat, PTER Syndicat Mixte Pays du Cambrésis
- Jean-Michel DE RÉ, directeur territorial Sambre-Avesnois Cambrésis, PARTENORD Habitat
- Corynne HUYGEN, chargée de mission habitat, CA2C
- Pierre DECEUKELEIRE, président Conseil de Développement du Cambrésis et d'ARIL
- Cédric ALVERA, ingénieur, DR Hauts de France ADEME

Personnes excusées :

- Lucie BECDELIEVRE, Déléguée Générale, ALLIANCE VILLES EMPLOI (AVE)
- Hubert DEJARDIN, président, CAMBRESIS EMPLOI (CE)
- Vincent LEFEBVRE, directeur général des services, COMMUNAUTE d'AGGLOMERATION DE CAMBRAI (CAC)
- Nicolas SIEGLER, conseiller municipal (Cambrai) et VP Département en charge du renouveau des territoires

Rappel de l'ordre du jour

- ✓ SÉQUENCE 1 : Rappel synthétique du projet (chronologie, la démarche, les pilotes)
- ✓ SÉQUENCE 2 : Le Groupe de Travail Marchés
- ✓ SÉQUENCE 3 : Etude de la CERC : diagnostic territorial
- ✓ SÉQUENCE 4 : Scénarisation du diagnostic

Accueil / Introduction

Remerciement des personnes présentes, liste des personnes excusées. Tour de table.

SÉQUENCE 1 : Rappel synthétique du projet (chronologie, la démarche, les pilotes)

Bruno FRIMAT (DR ADEME) rappelle les différentes étapes du projet et le contexte dans lequel il s'inscrit, notamment le plan de rénovation énergétique des bâtiments dans le cadre du Plan Climat. Un des objectifs chiffré est la rénovation énergétique de 500 000 logements par an au niveau national. Décliné au niveau régional, via le Programme Régional pour l'Efficacité Energétique – PREE, la Région Hauts de France ambitionne la rénovation de 63 000 logements en BBC par an (Schéma Régional Climat Air Energie – SRCAE).

Il s'agit donc, à l'échelle du Cambrésis, d'une projection à 5 ans qui permette d'anticiper l'impact emploi / compétences du programme de rénovation => combien d'heures de travail, pour quels métiers, quels niveaux de compétences, quelles formations ?...

Il est également rappelé que ce projet est une expérimentation qui, si elle s'avère concluante, pourra être développée par l'ADEME au national, sur d'autres territoires.

A noter que cette démarche est aidée par l'expertise de la CERC Hauts de France qui est un observatoire régional de la construction.

SÉQUENCE 2 : Le Groupe de Travail Marchés

Cédric ALVERA (DR ADEME) précise que l'objet du groupe de travail Marché est d'élaborer des scénarios d'activité qui permettront d'alimenter l'outil « comparateur » développé par l'ADEME et Alliance Villes Emploi (AVE). Cet outil permet de mesurer les écarts entre des scénarios « marchés » et scénarios « emploi / compétences » et de nourrir la discussion pour l'élaboration d'un plan d'action.

Henri LE MAROIS (AVE) précise qu'il s'agit de mesurer, outre les écarts en termes de nombre de salariés, les écarts entre compétences disponibles et celles nécessaires à la rénovation thermique conforme à la réglementation en vigueur.

Cédric ALVERA (ADEME) souligne qu'il est difficile de qualifier le niveau de performance attendu des rénovations. Il existe des concertations pour travailler sur les métiers peu développés (exemple de la ventilation performante). Au-delà du nombre de rénovation, il s'agit de caractériser le type de rénovation.

Jean-Michel DE RÉ (PARTENORD) précise que les projets à venir concernent majoritairement de la construction neuve et rappelle un des objectifs du Grenelle 2 qui était d'avoir traité jusqu'à 2020, 800 000 logements pour leur permettre d'atteindre l'étiquette énergétique C.

Cédric ALVERA (ADEME) rappelle les enjeux du plan de rénovation actuel qui vise à l'atteinte du niveau BBC pour l'ensemble du parc en 2050

Henri LE MAROIS (AVE) demande si le test d'étanchéité à l'air est obligatoire dans le cadre des rénovations énergétiques des logements sociaux ?

Jean-Michel DE RÉ (PARTENORD) répond que non. Il précise que pour atteindre les objectifs de rénovation des logements, les bailleurs ont été aidés financièrement. Seulement, la baisse des loyers (RLS) a entraîné mécaniquement une baisse des investissements de l'ordre de 10%. Un parc existant coûte cher en rénovation et l'amortissement lié à ce coût réduit les capacités d'autofinancement d'environ 20%. Aujourd'hui c'est le logement neuf qui permet de compenser cette perte. Aujourd'hui il y a le besoin de rechercher des aides de droit commun.

Cédric ALVERA (ADEME) précise que ces aspects financiers font partie des variables qui permettent de caractériser le type de rénovation

SÉQUENCE 3 : Etude de la CERC : diagnostic territorial

PARC DE LOGEMENTS / TRAVAUX

Marie MOTELLIER et Virginie FORMENTEL-DIEU (CERC)

- Le logement social représente une part faible (8,8%) du parc de logement dans le Cambrésis. De plus, il est plus récent (âge moyen 35 ans) que le parc privé.
- Etiquettes énergétiques du parc privé
⇒ **Besoin de données, demande auprès des partenaires présents**

Aurélien DALLO (PETR Pays du Cambrésis) : à l'heure actuelle, les données concernant les étiquettes énergétiques sur le parc privé ne sont pas centralisées. Il faut se baser sur les opérateurs qui mettent en œuvre les programmes d'aides financières sur le territoire. En l'occurrence le programme « Habiter mieux » qui concerne environ 1000 logements.

Marie MOTELLIER et Virginie FORMENTEL-DIEU (CERC)

- Le Cambrésis est touché par la précarité énergétique, celle-ci concerne 26% des ménages dans certaines communes.
- Près de 9% des propriétaires du Cambrésis ont demandé un CITE en 2018, soit plus de 3900 ménages. Le montant moyen des travaux est de 13 000€ pour 2,3 bouquets de travaux en moyenne. A noter que la CERC ne dispose pas d'information quant à la répartition du type d'actions effectuées.
⇒ **Besoin de fiabiliser les données portant sur la rénovation sans aides.**

Amandine RAUX (EIE) : l'EIE ne dispose que de très peu de données en ce qui concerne les rénovations sans aides, car ces dernières sont la clef d'entrée de l'EIE. Très peu de publics qui ne demandent pas d'aides se renseignent auprès de l'EIE.

Bruno FRIMAT (DR ADEME) Pourrait-on s'appuyer sur une enquête auprès des enseignes spécialisées de fournitures de matériaux ?

→ Cette piste serait peu fiable car les professionnels s'y approvisionnent également

Jean-Michel DE RÉ (PARTENORD) une requête auprès des services des impôts peut être effectuée ?

Marie MOTELLIER et Virginie FORMENTEL-DIEU (CERC) : il est très peu probable d'obtenir des données auprès des services des impôts.

Bruno FRIMAT (DR ADEME) : attention à ne pas surévaluer l'estimation de la rénovation sans aides (46%). L'entreprise ADC Couverture peut-elle donner son avis sur la part de rénovation sans aide ?

Mme DELSARTE (ADC Couverture) : la question la plus récurrentes des clients lors de leurs appels est de savoir si l'entreprise est labellisée RGE. Le devis et les travaux effectués sont conditionnés à l'acquisition d'aide ou non : la demande est validée si l'aide est accordée et parfois réajustée en fonction du montant d'aide accordé : par exemple, la couverture est refaite en faisant l'impasse sur l'isolation (travaux qu'ils réaliseront peut être eux même). En résumé, il est très compliqué d'obtenir des chiffres fiables entre demande initiale et réalisation effective.

Amandine RAUX (EIE) : il faudrait peut-être se rapprocher des entreprises non labellisées RGE pour avoir une estimation des travaux réalisés sans aide ?

Marie MOTELLIER et Virginie FORMENTEL-DIEU (CERC) :

⇒ **Besoin de données en ce qui concerne les projets de travaux de réhabilitation des bailleurs sociaux**

Jean-Michel DE RÉ (PARTENORD)

- Parc de logement total : 50 000
- Etiquettes énergétiques du parc : 10 000 logements sont encore en E, F et G et auraient dû être rénovés pour 2020, la baisse / manque de moyens financiers entraine un recul des rénovations
- Parc de logements sur le Cambrésis : 1050 logements
- Dont rénovés depuis 2017 : 124 en rénovation lourde (à laquelle vient s'ajouter la rénovation ponctuelle, par exemple 60 changements de chaudières en ce moment. Chaudières dont le changement est programmé tous les 12 ans)
- Projet de rénovation sur les 4 années à venir : environ 40 logements / an pour un total de 150 logements en BBC, inscrit dans un Plan Stratégique Energétique et Environnemental (PSEE)
- Maintenance : environ 100 logements / an
- Coût moyen de rénovation thermique + technique des logements (travaux : couverture, isolation plancher, chaudière, VMC, fenêtres) pour passer d'une étiquette E/F à C
 - Logement individuel (par unité) : 50 000€
 - Logement collectif (par unité) : 35 000€
- Parc de logements vacants en centre-ville : des études sont actuellement en cours. Sachant qu'il s'agit souvent d'ilots à détruire.

Nicolas DEFROIDMONT (PROMOCIL)

- Parc de logement total : 15 000
- Parc de logement sur le Cambrésis : 2300 logements (dont 1000 à Caudry)
- Programme de rénovation lourde : 40 logements à Caudry, réalisation en 2022-2023

- Objectif de rénovation thermique : d'ici à 2028, relever tous les logements classés E, F et G. Depuis 10 ans, 250 logements ont été rénovés à Caudry (ANRU)
- Programme de Diagnostic de Performance Energétique en cours : concerne 200 à 300 logements

Floriane MAJCHRZAK (CLESENCE)

- Parc de logements total : 45 000
- Parc de logements sur le Cambrésis : 1600
- Etiquettes énergétiques : 518 logements classés en B (travaux réalisés entre 2010 et 2014)
- Projets de rénovation dans les 4 années à venir : 256 logements de la Cité Amérique à Cambrai. Il s'agit également de recenser les logements en étiquettes F et G afin de les éradiquer

Aurélien DALLO (PTER Pays du Cambrésis) : la Programme d'Intérêt Général (PIG) Habiter mieux sur la période 2013-2018 a surtout permis de traiter l'habitat insalubre pour un montant moyen de travaux de 35 000 € (en groupé)

Amandine RAUX (EIE) : il n'existe pas d'aide locale spécifique pour la rénovation énergétique, hormis celle de l'ANAH et celle du fond air (Prime Air Bois)

Camille EGAL (CCPS) : en fonction des sources de données, est-il possible de territorialiser les chiffres par EPCI ?

Marie MOTELLIER (CERC) : non ce n'est pas possible, à part pour les données qui concernent le CITE

Pierre DECEUKELEIRE (ARIL/Conseil de Développement) Dans le volume de travaux des logements, il est important de tenir compte de l'adaptation des logements des personnes âgées et des personnes en situation de handicap (ARIL compte environ 1000 clients de ces catégories en SAP). LE Département du Nord a voté en 2019 une délibération visant à la mise en œuvre d'un budget de 400 millions € sur 4 ans pour favoriser le maintien à domicile des personnes dépendantes. D'où l'intérêt de mutualiser les chantiers de rénovation énergétique et d'adaptation des logements.

Jean-Michel DE RÉ (PARTENORD) les travaux d'adaptation et d'accessibilité des logements sont plus simple à programmer financièrement car sont accompagnés par des aides financières et donnent droit avec un dégrèvement sur la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB). PARTENORD effectue ce type de travaux (le plus souvent de la salle de bain) sur 70 à 80 logements par an.

Floriane MAJCHRZAK (CLESENCE) et Nicolas DEFROIDMONT (PROMOCIL) Ces travaux concernent le plus souvent l'intérieur des logements, car l'accessibilité globale est difficile à traiter et se traite au cas par cas selon le patrimoine.

ACTIVITE BÂTIMENT

Marie MOTELLIER et Virginie FORMENTEL-DIEU (CERC)

- Les travaux réalisés le sont principalement pour de l'entretien et de la rénovation.
- Le chiffre d'affaire estimé (travaux avec aides) pour le Cambrésis est de 23 millions €
 - ⇒ **Besoin de données en ce qui concerne la rénovation des bâtiments hors résidentiel**
 - ⇒ **Besoin de données en ce qui concerne les rénovations hors travaux liés à la performance énergétique**

Bruno FRIMAT (DR ADEME) : pose la question en ce qui concerne les objectifs du PCAET et les données des collectivités sur le patrimoine public ?

Le bâtiment, un avenir pour le Cambrésis - SDP Support de Dialogue Prospectif – APP3 (E6) – Cambrésis Emploi

- ⇒ Objectifs du PCAET
- ⇒ Quels leviers d'actions ? Sont-ils suffisants ?

Nicolas LEBRUN (CAMBRESIS EMPLOI) : les données qui concernent le PCAET ont été demandées au Pays du Cambrésis. Cependant, il n'est pas possible d'obtenir ces informations pour le moment car les instances élues n'ont voté ni validation et ni arrêt du projet. En l'occurrence les éléments soumis en commission PCAET restent à l'état de discussions de travail ne pouvant être révélés. Par conséquent il conviendra de s'appuyer sur les objectifs du SRADDET pour décliner les objectifs sur le Cambrésis. Par contre, les données concernant le patrimoine public et son évaluation de performance énergétique devrait être obtenues, la demande en a été faite.

Camille EGAL (CCPS) : confirme que les orientations du PCAET n'ont pas encore été actées par les élus et par conséquent les projections demandées ne peuvent s'appuyer sur les éléments de discussion de la commission PCAET.

Les bailleurs présents précisent que le nombre de Certificats d'Economie d'Energie qu'ils ont collecté peut être communiqué.

Aurélien DALLO (PTER Pas du Cambrésis) précise que le petit tertiaire devrait être pris en compte via la guichet unique du programme SARE (Service d'Accompagnement pour la Rénovation Energétique), ce qui permettra une centralisation des informations liées à la rénovation énergétique.

Thomas GAUDIN (ADEME) : en complément du PCAET qui vise des objectifs de nouvelles rénovation, il faut aussi prendre en compte les objectifs liés à la maintenance des bâtiments.

EMPLOI / COMPETENCES

Jean-Michel DE RÉ (PARTENORD) constate qu'il y a, à l'heure actuelle, des difficultés d'emploi pour répondre aux objectifs de rénovation énergétique. Certains lots de travaux restent sans réponse.

Thomas GAUDIN (ADEME) précise que les discussions doivent amener à construire un plan d'actions à mettre en œuvre afin que les scénarios crédibles au regard des objectifs, se réalisent

SÉQUENCE 4 : Scénarisation du diagnostic

Cédric ALVERA (DR ADEME) propose d'élaborer 2 scénarios :

- Scénario tendanciel (à partir des données du diagnostic de la CERC)
- Scénario volontariste qui correspond aux objectifs et enjeux pour le territoire du Cambrésis

Un scénario basé sur les objectifs du SRCAE. Il faut pour cela mesurer l'écart entre les objectifs réalisés actuellement le ceux du SRCAE. Cela en tenant compte des données disponibles sur les travaux avec aides mais aussi en évaluant les travaux réalisés sans aide. On peut considérer que l'atteinte des objectifs du SRCAE s'avèrent difficile de par le montant moyen de travaux réalisés (environ 13 000€) et le nombre de travaux par bouquet (2,3) alors qu'il faudrait compter à minima 20 000€ et des bouquets de 4 à 5 travaux pour atteindre les objectifs de performance après rénovation énergétique.

⇒ Le territoire a-t-il prévu des actions pour inciter à augmenter le nombre de travaux par bouquet ?

Amandine RAUX (EIE) précise que l'ANAH encourage les bouquets avec le plus de travaux possible, ce qui entraîne notamment l'attribution d'une subvention complémentaire versée par la Région. En outre, pour atteindre un gain de performance énergétique de 35% et bénéficier d'une prime plus importante de l'ANAH, se pose encore la question du reste à charge pour les ménages aux faibles revenus.

Aurélien DALLO (PTER Pays du Cambrésis) confirme que le reste à charge peut souvent être rédhibitoire pour la réalisation de travaux.

Jean-Michel DE RÉ (PARTENORD) explique que le budget du programme de travaux liés au Plan Stratégique Énergétique et Environnemental (PSEE) est en baisse de 50% depuis 2 ans.

Pierre DECEUKELEIRE (ARIL/Conseil de Développement) demande s'il n'existe pas d'exemples de bonnes pratiques dans d'autres territoires pour pallier aux aléas financiers ? La piste du prêt hypothécaire en viager avec le reste à charge supporté par une institution semble intéressant.

Henri LE MAROIS (AVE) une expérimentation a été effectuée sur ce sujet (Prêt Avance Mutation https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/etude_pvh_rapport_final.pdf) . Il s'agit d'une ingénierie qui permet de financer et d'encourager les bouquets de 4 à 5 travaux pour l'atteinte des objectifs du plan climat par un abaissement du taux d'intérêt des prêts pratiqués.

Bruno FRIMAT (DR ADEME) explique que le gouvernement a lancé le programme SARE (Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique) qui se met en place actuellement en concertation avec l'Etat, la Région et les EPCI. Ce programme vise notamment à proposer aux particuliers, sur la base d'un DPE (Diagnostic de Performance Énergétique) des conseils sur les travaux nécessaires pour atteindre les objectifs de performance énergétique et notamment de réfléchir en termes de bouquets de plusieurs travaux (global) plutôt que par tranche unitaire.

Amandine RAUX (EIE) explique que les particuliers sont déjà conseillés dans ce sens de traitement global de la rénovation énergétique. Seulement ils viennent souvent avec une idée en tête et il est difficile de faire évoluer leur projet, surtout quand il n'y a pas d'incitation financière.

Jean-Michel DE RÉ (PARTENORD) pense que la problématique vient principalement du coût de l'énergie qui reste croissant en dépit de l'investissement pour la rénovation énergétique.

Thomas GAUDIN (ADEME) les personnes qui sollicitent des aides financières pour leurs travaux anticipent-elles l'augmentation du coût de l'énergie ?

Amandine RAUX (EIE) oui en général elles en ont conscience mais elles ne voient pas l'intérêt (et souvent ne peuvent pas) d'investir de suite.

Jean-Michel DE RÉ (PARTENORD) pour contrer l'augmentation du coût de l'énergie, il faudrait en parallèle des travaux de rénovation qui coûtent très chers, réfléchir et investir sur des nouvelles sources d'énergie comme les réseaux de chaleur. Ou l'hydrogène ?

Cédric ALVERA (DR ADEME) la problématique de l'hydrogène actuellement est qu'il ne peut être produit qu'à partir d'énergie fossile.

Camille EGAL (CCPS) D'accord pour les constats posés par le diagnostic, cependant il est difficile pour les techniciens de se prononcer sur les orientations et les marches à suivre pour atteindre les objectifs. Les élus ne seraient-ils pas les interlocuteurs à privilégier ?

Cédric ALVERA (DR ADEME) il est question ici de scénarios tendanciels et l'objet est de contribuer à élaborer un plan qui comprend de nouvelles actions qui n'existent pas, qui ne sont pas encore identifiées.

Thomas GAUDIN (ADEME) indépendamment des projections des différentes parties, il convient de travailler à la crédibilité des objectifs qui sont posés. Vérifier que les investisseurs font des choix en fonction des scénarios et qui permettent l'atteinte des objectifs. Les travaux du SDP (Support de Dialogue Prospectif) doivent permettre de consolider l'anticipation du territoire.

Cédric ALVERA (DR ADEME) il existe par exemple des outils qui se développent en Région comme le Hauts-de-France Pass Rénovation, issu du Picardie Pass Rénovation (Service Public de l'Efficacité Énergétique) qui accompagne des rénovations globales (et/ou groupées) via des subventions accordées en fonction des gains énergétiques réalisés.

Amandine RAUX (EIE) en effet le dispositif Hauts-de-France Pass Rénovation doit être déployé mais il manque actuellement d'opérateurs pour accompagner les ménages.

Clôture du Groupe de Travail marchés à 12h15

**En raison de l'épidémie de COVID-19, la réunion prévue le jeudi 02 avril 2020 est ajournée.
Le planning des prochaines réunions vous sera communiquées ultérieurement.**

Pièce-jointe à ce compte-rendu :

- Données de cadrage, étude de la CERC : le bâtiment, un avenir pour le Cambrésis – Projet SDP